

## A LA UNE | DANS VOS RÉGIONS

**MONTAGNE** Plusieurs accidents, parfois graves, entre chiens de troupeau et randonneurs ont eu lieu depuis le début de l'été

# Patou : un plan pour réduire les attaques contre l'homme

Dans les alpages, la cohabitation entre randonneurs, cyclistes et chiens de troupeau est difficile. La députée des Hautes-Alpes Pascale Boyer plaide pour la création d'une "filière chien" mieux structurée pour réduire les accrochages entre les différents usagers de la montagne.

Le remède serait-il pire que le mal ? Depuis le début de l'été, plusieurs attaques de chiens de troupeau contre des hommes ou des animaux domestiques ont eu lieu dans nos départements, menant parfois à de graves blessures [lire par ailleurs]. S'il est difficile, en l'absence de statistiques officielles, de savoir si le nombre d'accidents augmente, une chose est sûre : les patous et autres bergers d'Anatolie sont de plus en plus nombreux dans les alpages et leur cohabitation avec les humains est difficile.

« L'État donne des subventions aux éleveurs pour financer ces chiens, ce qui permet d'évaluer leur nombre. De 3 664 chiens en 2018, on est passé à 4 231 en 2019. Il y a donc une forte hausse, d'autant qu'il est possible que ces estimations soient sous-évaluées car chaque éleveur ne peut recevoir des aides que pour un chien, mais certains en ont plusieurs », pose Pascale Boyer, députée des Hautes-Alpes (LREM) qui a mené un groupe de travail sur les chiens de troupeau.

Ajoutez à cela une montagne de plus en plus prisée par des touristes parfois peu au fait des risques et le cocktail est détonnant. « Plus de touristes et plus de chiens. Mathématiquement,



Les chiens de troupeau, censés protéger les bêtes contre les prédateurs en alpage, s'en prennent parfois aux humains.

Archives photo Le DL/Ghislaine GERBELOT

les problèmes se multiplient », pointe la députée. Panneaux et brochures expliquant les bonnes pratiques en alpage fleurissent pourtant sur les chemins et dans les offices de tourisme. « Dans les parcs naturels, on ne peut pas passer à côté. Mais il reste des trous dans la raquette en dehors de ces zones, car les municipalités n'ont pas forcément les moyens de communiquer. Et puis, il y a aussi des touristes qui pensent que la montagne leur appartient et qui prennent des risques... »

Pour la députée, le meilleur moyen d'arriver à partager la

montagne entre tourisme et pastoralisme est la création « d'une "filière chien" structurée ».

### Recensement, suivi génétique et tests de comportement

« On a incité les éleveurs à prendre des chiens car s'ils n'ont pas de moyens de protection, ils ne sont pas remboursés en cas d'attaques de prédateur. Mais ces chiens ne sont pas sélectionnés génétiquement et pas forcément bien éduqués », explique Pascale Boyer. Charge donc à cette filière de recenser les

chiens de troupeau, d'assurer un suivi génétique strict pour ne conserver que les chiens les plus adaptés au travail, de créer un protocole unique pour des tests de comportement et, surtout, de systématiser ces tests avant la première montée en alpage. « Il faut de bons chiens dans les alpages », résume-t-elle.

Reste la question de l'éducation des molosses qui repose aujourd'hui sur les éleveurs. « Ce n'est pas leur métier et ils ont déjà beaucoup à faire », souligne Pascale Boyer. Idem pour les bergers, au contact des chiens de troupeau durant l'estive. « Il

faudrait un accompagnement des éleveurs et des bergers par de la formation continue. Et même intégrer ces questions dans les formations des lycées agricoles », imagine la députée.

« Il faut désormais une volonté politique pour avoir les moyens de ces ambitions », tempère néanmoins Pascale Boyer. Remises à l'Assemblée au début de l'année, les conclusions de son groupe de travail n'ont toujours pas été présentées ni au groupe national loup, ni aux préfets de région. « Ce sera fait en septembre », assure-t-elle.

Noé PHILIPPOT

## Au moins dix attaques cet été et une montagne fermée

Depuis le début de l'été, plusieurs accidents entre des chiens de protection et des randonneurs, des cyclistes ou des animaux de compagnie ont été recensés dans nos départements. Dès le mois de juin, deux chiens domestiques ont été attaqués - et l'un d'eux a été tué -, aux Orres (Hautes-Alpes). Le 9 juillet, c'est à La Léchère, en Savoie, qu'un berger d'Anatolie tue un teckel et blesse légèrement son propriétaire à la main. Quelques jours plus tard, à La Grave, dans les Hautes-Alpes, un agent de la commune est mordu par un patou.

À Baratier, toujours dans les Hautes-Alpes, ce sont trois attaques qui se sont enchaînées dans le même secteur entre le 16 juillet et le 1<sup>er</sup> août. Une jeune fille de 17 ans, un adolescent et une femme ont été mordus aux mollets et aux fesses, parfois à plusieurs reprises. Une série qui a poussé le maire, Christine Maximin, à fermer le chemin rural menant à la montagne de Siguret par un arrêté municipal, afin d'éviter d'autres incidents. Des faits similaires, avec trois randonneurs blessés en quelques jours, ont également eu lieu en

Chartreuse, dans le massif du Grand Som, entre le 28 juillet et le 4 août. L'une des trois victimes avait été grièvement blessée au mollet et mordu au cou et à une cuisse.

### « On ne sait pas exactement combien il y a d'accidents »

Une liste certainement pas exhaustive et qui exclut les petits incidents et grosses frayeurs qu'ont pu avoir des marcheurs ou cyclistes se retrouvant nez à nez avec des chiens de protection. Impossible de se tourner vers les autorités pour en savoir plus : « On ne sait pas exactement combien il y a d'attaques de chiens sur des personnes, il n'y a pas de statistiques officielles », déplore la députée des Hautes-Alpes, Pascale Boyer. Elle préconise que chaque accident de ce type soit répertorié au niveau national afin de pouvoir évaluer plus finement le problème.

On pourrait aussi imaginer que le maire de la commune concernée soit informé, afin qu'il puisse prendre la décision de faire évaluer le chien ou de l'écarter du troupeau en cas de danger », souligne la députée.



Pascale Boyer, députée LREM des Hautes-Alpes.

Photo Le DL/Vincent OLIVIER